



Féchy, le 28 octobre 2015

MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

—
Séance du Conseil général du 8 décembre 2015

Préavis N° 6/2015 relatif à une demande de crédit de Fr 340'000.-- pour la nouvelle affectation de l'ancien local des pompiers, la création et l'aménagement d'un local de stockage pour le vin communal ainsi que de l'extension de l'actuel carnotzet sis dans le bâtiment administratif du Saugey.

Au Conseil général de Féchy,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Préambule

Le vin de la réserve communale des dernières années (env. 1270 bouteilles) est stocké, en caisse, dans un petit local (situé dans les sous-sols du bâtiment communal (abri).

Les vieux millésimes de vin de la réserve communale (env. 1900 bouteilles) se trouvent encore dans le sous-sol du collège de Féchy-Dessus.

Avec les travaux prévus dans le collège de Féchy-Dessus, ces bouteilles millésimées anciennes devront trouver un nouveau local de stockage adapté.

Le local actuel de stockage dans les sous-sols du bâtiment du Saugey ne pourra pas contenir l'ensemble des vins de la réserve communale ; il reste cependant un local adéquat à affecter à une autre utilité (archives).

Projet

Pour les raisons citées plus haut, mais également pour que la commune viticole de Féchy puisse proposer un lieu communal de réception à la hauteur de la réputation du précieux nectar provenant de son domaine, la Municipalité vous propose le projet d'agrandissement du carnotzet communal actuel ainsi que de la création d'un local de stockage.

Pour vous permettre de mieux apprivoiser ce projet, la Municipalité se permet de vous emmener dans une visite virtuelle conforme aux plans établis et aux devis estimés.

Coût du projet tel que présenté

Maçonnerie	CHF	23'760.—
Installations électriques	CHF	23'760.—
Chauffage-ventilation	CHF	27'000.—
Installations sanitaires	CHF	12'960.—

Agencement cuisine	CHF	16'200.—
Plâtrerie-peinture	CHF	32'400.—
Serrurerie	CHF	12'960.—
Menuiserie	CHF	12'960.—
Isolation et chapes	CHF	7'560.—
Carrelage	CHF	21'600.—
Divers et imprévus	CHF	28'960.—
Total des travaux	CHF	220'120.—
Ameublement	CHF	54'000.—
Lustrerie	CHF	21'600.—
Total mobilier	CHF	75'600.—
honoraire architecte	CHF	43'200.—
frais de reproduction	CHF	1'080.—
Total architecte	CHF	44'280.—
Total des travaux	CHF	340'000.—

Décision

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 6/2015
- entendu le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude
- entendu le rapport de la Commission de gestion/finance (COGEFIN)
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. d'accepter le préavis n° 6/2015 ;
2. d'octroyer un crédit de CHF 340'000.—destiné à la nouvelle affectation de l'ancien local des pompiers, la création et l'aménagement d'un local de stockage pour le vin communal ainsi que de l'extension de l'actuel carnotzet sis dans le bâtiment administratif du Saugey ;
3. de financer le montant de CHF 340'000.—par la trésorerie courante ;
4. d'amortir cette dépense sur 15 années
5. de prélever cet amortissement sur le compte 9282.002.000 fonds de réserve pour investissement futurs ;
6. de prendre note que cet investissement entraîne annuellement une charge d'exploitation de CHF 22'667.—.

Au nom de la Municipalité

La Syndique La Secrétaire

Carole Bettems

Katyla Labhard

